

Berne, le 13 février 2018

## **Employé-e-s de commerce 2022**

### **Prêts pour le monde du travail numérique**

**Quelles compétences doivent posséder les employés de commerce dans un contexte de travail de plus en plus numérisé? Telle est la question traitée par la Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC) dans son projet «Employé-e-s de commerce 2022». Les résultats de ce projet constituent la base de la prochaine mise à jour de l'ordonnance sur la formation.**

Conformément à la loi sur la formation professionnelle, les documents de base et les instruments des formations professionnelles initiales sont examinés tous les cinq ans en fonction des développements économiques, technologiques, écologiques et didactiques et adaptés le cas échéant. La dernière révision de la formation commerciale initiale a eu lieu en 2012 et des modifications ponctuelles ont été effectuées en 2017. La numérisation et la flexibilisation du marché du travail ainsi que le développement permanent de celui-ci vers une économie de services transforment le monde du travail à une vitesse fulgurante. C'est la raison pour laquelle la CSBFC – en tant qu'organisation responsable de la profession d'employé-e de commerce CFC représentant les 21 branches de formation et d'examens commerciales – a lancé le projet «Employé-e-s de commerce 2022» au début de cette année.

L'objectif du projet est de préparer les personnes en formation aux défis du futur. Les principales questions abordées sont celles de savoir comment la profession d'employé-e de commerce se transformera et quel sera l'impact de cette mutation sur la formation initiale la plus choisie en Suisse.

### **Analyse approfondie de la profession d'employé-e de commerce**

Au cours d'une première étape, la CSBFC souhaite identifier les compétences communes à toutes les branches, dont doivent disposer les employés de commerce. Il s'agit là de compétences indispensables à l'exercice de la profession dans le contexte des mutations technologiques. Ainsi, la CSBFC procédera à une analyse globale du champ professionnel. Les futures exigences du monde du travail seront déterminées à partir de la pratique professionnelle et d'études scientifiques, puis il conviendra de modéliser les compétences nécessaires et de les compléter par des compétences *spécifiques à la branche*. De cette manière, les différentes branches seront dotées d'un profil orienté vers l'avenir. Celui-ci se fondera sur des compétences communes à toutes les branches (fondamentales) et spécifiques à une branche.



Dans une deuxième étape, un concept didactique cadre est établi pour tous les lieux de formation: entreprises, cours interentreprises, écoles. Celui-ci sert de base à l'ordonnance sur la formation et au plan de formation.

### **Conserver et innover**

Lors de la mise en œuvre de son projet «Employé-e-s de commerce 2022», la CSBFC entend combiner des éléments éprouvés avec des innovations. Fidèle aux grandes lignes de ses précédentes réformes, elle poursuit avec conséquence le développement des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles dans tous les lieux de formation, favorise la capacité d'apprendre tout au long de la vie et s'engage à promouvoir l'éducation à l'apprentissage et au travail autonomes.

En réalisant le projet «Employé-e-s de commerce 2022», la CSBFC consolide son rôle de leader en matière de développement de la profession Employé-e-s de commerce CFC. Elle anticipe les développements dans le monde du travail et les intègre en temps opportun dans l'ordonnance sur la formation ainsi que dans les plans de formation et les autres outils de travail. En outre, elle associe les partenaires de la formation professionnelle à ses travaux. A cette fin, elle a mis en place une organisation de projet et chargé Ectaveo SA Zurich, d'en assurer la direction.

### **Informations sur le projet «Employé-e-s de commerce 2022»**

- Site de la CSBFC: [Employé-e-s de commerce 2022](#)

### **Questions**

- Matthias Wirth, président de la CSBFC: [matthias.wirth@sba.ch](mailto:matthias.wirth@sba.ch) / 061 295 92 33
- Roland Hohl, secrétaire exécutif de la der CSBFC et président de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) Employée/ employé de commerce CFC: [roland.hohl@skkab.ch](mailto:roland.hohl@skkab.ch) / 031 398 26 11
- Dr Petra Hämmerle, cheffe de projet, direction d'Ectaveo SA: [petra.haemmerle@ectaveo.ch](mailto:petra.haemmerle@ectaveo.ch) / 044 360 40 60